

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**COMMUNE D'ALLAN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 04 avril 2023**

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 16  
Date de la Convocation : 29/03/2023  
Date d'affichage : 29/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- - Laure DUCHAMP- David MAGNET- - Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- - Christophe GRANGER- Jean GRANGER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Joël MALIGNIER

Excusés : Alexandra CHABANIS-(pouvoir donné à Mylène DELORME) - Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER) - Véronique AUGIZEAU- GAUTHIER Laurent

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2023-029 : Affectation des résultats 2022 sur le budget de la commune 2023**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2022	<b>172 034,82</b>
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022	<b>530 757,13</b>

**Section d'Investissement**

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	<b>179 450, 30</b>
---	--------------------

Restes à réaliser : Dépenses : <b>286 943,24</b>	Restes à réaliser : Recettes : <b>187 984,70</b>	Soldes des restes à réaliser : <b>-98 958,54</b>
Besoin de financement à la section d'investissement		<b>0</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE** :

**DECIDE** d'affecter au budget pour 2023, les résultats de l'exercice 2022 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	<b>0</b>
2°) Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>530 757, 13</b>
3°) Sur la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté »	<b>179 450, 30</b>

*POUR : 16  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0*

**Mylène DELORME**

**Secrétaire de séance**



**Yves COURBIS,**

**Maire**

